



## *Dépêche 81/02*

### **La Cité des Sciences en grève !**

Aujourd'hui jeudi 4 juillet 2002 le personnel de la Cité des sciences de la ville de la Villette est toujours mobilisé contre le licenciement abusif d'un de ses salariés.

A l'appel des 5 organisations syndicales (CNT, CFDT, CGT, FO, SUD culture) l'assemblée générale a décidé de poursuivre le blocage des caisses de l'établissement.

Rappel des faits :

Un de nos collègues agent de sécurité a été licencié pour avoir fait son travail, à savoir :

- Interdire à un visiteur de fumer dans les espaces de la Cité
- S'opposer à l'exigence de privilèges d'un guide touristique.

Malgré l'existence de preuves écrites et de témoignages, la direction n'a aujourd'hui que deux réponses :

- Faire constater par huissier que les grévistes empêchent les visiteurs de payer leur entrée, mettant ainsi en péril l'établissement !!!
- Maintenir le licenciement, au nom du respect du public.

Le respect du public ? En visitant la Cité le public peut découvrir : des espaces fermés, des pannes multiples, le manque de personnel " face public ", des travaux bruyants, salissants, pas toujours sécurisés, destinés à préparer des lieux d'accueil de soirées privées, (masquant ainsi une fréquentation toujours en baisse) plus juteuses financièrement qu'un simple billet d'entrée.

Il serait temps que les tutelles de l'établissement s'interrogent sur qui met véritablement en péril la Cité des sciences et de l'industrie.

Nous demandons :

- La réintégration immédiate de notre collègue
- La prise en compte des difficultés de travail des personnels " face public "
- La formation des ces personnels à la gestion de conflit.

Paris le 4 juillet 2002